



ATLAS DEPARTEMENTAL DES PROFESSIONNELS DE LA SANTE

Juin 2012

Quels accès à la santé dans les quartiers prioritaires de Guyane ?

Philippe DAMIE, Directeur de l'Agence Régionale de la Santé (ARS) de Guyane

L'atlas départemental des professionnels de la santé est le fruit d'un travail concerté entre le Centre de Ressources Politique de la Ville et l'Agence Régionale de Santé. Il correspond bien aux priorités du projet régional de santé 2011-2015 qui sont, à la fois, de mettre l'accent sur la question prioritaire de la démographie médicale et sur la question de l'accès aux soins. Cet atlas conforte notre diagnostic et confirme, par cet état des lieux, la nécessité d'une stratégie commune Etat, Collectivités, Caisse de Sécurité Sociale et Union Régionale des Professionnels de Santé relative à l'accueil des professionnels de santé en Guyane.

Jean-Raymond PASSARD, Président du Centre de Ressources Politique de la Ville de Guyane (CRPVG)

La santé est une composante essentielle de la politique de la ville, elle fait partie des cinq principales thématiques prioritaires du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS). L'élaboration de cet atlas départemental des professionnels de la santé s'inscrit dans le cadre de la mission de capitalisation et de diffusion du CRPVG et plus précisément dans son projet "d'appui et d'accompagnement du réseau Ateliers Santé Ville" (ASV) et autres acteurs du champ sanitaire et social. Véritable support technique s'appuyant sur une dynamique partenariale, cet outil propose un accès aux principaux indicateurs statistiques de l'offre de soins dans les cinq communes CUCS. Il contribue ainsi aux réflexions sur les inégalités sociales et territoriales en matière de santé et dans l'accès aux soins constatées sur le territoire guyanais et plus particulièrement dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.



PREAMBULE

Dans une question écrite publiée dans le Journal Officiel du Sénat le 31 mars 2011, le sénateur Georges Patient attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la santé sur la situation sanitaire de la Guyane. Le département détient des indicateurs de santé parmi les plus mauvais de France. Il dispose d'une espérance de vie inférieure de quatre ans à celle de la métropole (79 ans pour les femmes, 72 ans pour les hommes), d'un taux de mortalité infantile de 10,5 pour 1 000 naissances au lieu de 4 dans le reste de la France. La situation sanitaire est alarmante dans bon nombre de domaines, notamment en matière de densité médicale : c'est la région la plus désertifiée de France en terme de médecins généralistes (41 professionnels pour 100 000 habitants en 2010) et le nombre de médecins spécialistes (23 spécialistes pour 100 000 habitants) est plus de trois fois et demie inférieur à celui de France métropolitaine (87 médecins spécialistes pour 100 000 habitants en 2010). De plus, en matière de couverture et d'équipements sanitaires la fédération hospitalière de France soulignait déjà, il y a trois ans, l'énorme insuffisance d'équipements sanitaires de la Guyane. Comparant la Guyane à la Corse, à population équivalente, elle mettait en évidence le fait qu'un habitant de la Corse disposait de 2,5 fois plus de structures sanitaires pour se soigner qu'un habitant de Guyane. Faire de la santé une priorité en outre-mer constituait l'un des objectifs du conseil interministériel de l'outre-mer du 6 novembre 2009, matérialisant le plan santé outre-mer, lancé en juillet 2009.

La conférence inter hospitalière Antilles Guyane réunie les 20, 21 et 22 octobre 2010 a présenté un premier bilan du plan santé outre-mer dans lequel elle faisait part des lenteurs dans l'atteinte des objectifs fixés, notamment dans le financement des opérations des structures sanitaires et dans l'accompagnement de la mise en place de la tarification à l'activité. Or, il y a urgence quand on connaît la situation démographique du département confronté à une croissance exponentielle de sa population, de l'ordre de 3,9 % par an, et à des caractéristiques territoriales qui rendent plus difficiles l'accès égal pour tous aux soins.



Méthodologie

L'Observatoire Local des Territoires

L'Observatoire Local des Territoires entretient plusieurs bases de données sur les thématiques de la politique de la ville : habitat, économie, santé, éducation, prévention de la délinquance, culture. Il s'agit ici de l'exploitation d'une base de données recensant les professionnels de santé de Guyane. La dernière mise à jour date du 1^{er} janvier 2009.

La source des données

La société PharmaOutremer a pour objet entre autre de recenser les professionnels de santé des DOM au 1^{er} janvier de chaque année. Le Groupement Régional de Santé Publique (GRSP) a fait l'acquisition de cette base de données en mars 2009.

► La couverture géographique

Cet atlas et la base de données géographique associée couvrent uniquement les communes de Guyane concernées par la politique de la ville, à savoir : Cayenne, Kourou, Matoury, Rémire-Montjoly et Saint-Laurent du Maroni

► Les problèmes rencontrés

L'absence de référentiels « adresses »

Il n'existe pas de référentiels « adresse » (Géoroute, BD Adresse,...) en Guyane. Il n'est dès lors pas possible d'établir un géocodage automatique à partir du champ adresse fournis par la société PharmaOutermer.

▶ Méthode

Mode de représentation

La méthode de localisation consiste à représenter par un point l'adresse de lieu de travail d'un professionnel de la santé.

Géolocalisation

Le relevé GPS de chaque professionnel demandant un temps de travail sur le terrain trop important, le travail de géolocatisation a été fait manuellement sur le logiciel GéoConcept 5.0 (repérage sur plan, numérisation à la main) Au cours du travail, le fichier a été mis à jour avec de nouvelles données connues par le CRPV et par téléphone quand cela a été utile. Les corrections ou créations de données sont liées à des départs, des changements de coordonnées ou à des saisies incomplètes ou incorrectes.

▶ Les informations disponibles

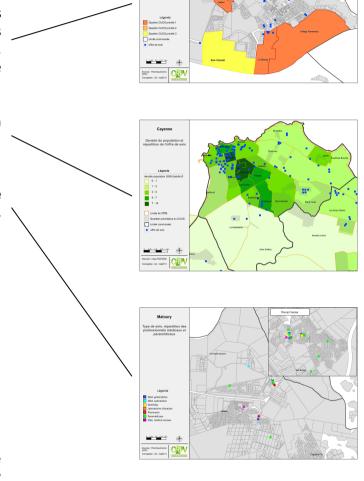
Pour chaque professionnel, les informations suivantes sont disponibles :

- le nom, prénom
- les coordonnées complètes (tel/fax, adresse...)
- la profession
- ► Une cartographie par commune et par secteur



Dans cet atlas figurent 15 cartes qui reprennent l'ensemble des professionnels de la santé spatialisés. Les cartes sont classées par commune. Pour chaque commune, nous présentons :

- une cartographie globale de l'offre de soin, toutes professions confondues. Sur cette carte figurent également les territoires prioritaires de la politique de la ville (Zones Urbaines Sensibles, quartiers prioritaires des Contrats Urbains de Cohésion Sociale 2007-2009, ...).
- une cartographie de l'offre de soin en fonction de la densité de la population par secteur. Les secteurs sont constitués d'IRIS¹ du Recensement Général de la Population de 2006 de l'INSEE.
- une cartographie de la répartition de l'offre de soin par type de professions (pharmacies, dentistes, médecins généralistes, spécialistes, laboratoire d'analyse....)



¹ Les îlots regroupés pour l'information statistique (IRIS) sont les briques de base en matière de diffusion de données locales du Recensement Général de la Population de l'INSEE. Les IRIS forment un "petit quartier", qui se définit comme un ensemble d'îlots contigus.



SOMMAIRE

Démographie médicale de Guyane	p.8
Cayenne	p.13
Kourou	p.1
Matoury	p.19
Rémire-Montjoly	p.23
Saint-Laurent du Maroni	p.2

Ce document est téléchargeable sur le site du CRPV www.crpv-guyane.org



DEMOGRAPHIE MEDICALE DE GUYANE

Nombre de professionnels

	Cayenne	Kourou	Matoury	Rémire- Montjoly	Saint-Laurent du Maroni	total
Médecins	306	67	16	16	48	453
dont médecins spécialistes	173	37	2	4	25	241
dont médecins généralistes	133	30	14	12	23	212
Chirurgiens-dentistes	13	7	2	6	1	29
Pharmacies	32	8	8	6	9	63
Infirmiers-soin à domicile	27	3	8	6	4	48
Sage femmes	4	1	3	1	3	12
Ambulances	7	2	2	3	4	18
Autres paramédicaux	29	9	10	7	3	58
TOTAL	418	97	49	45	72	681

Sources : PharmaOutremer, CRPV Guyane, 2009

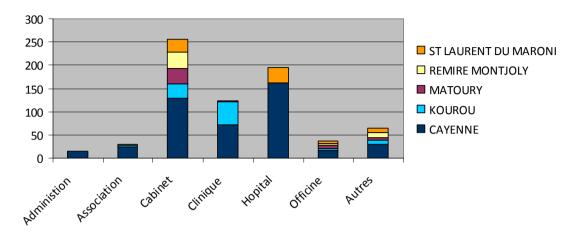
Densité de professionnels pour 5 000 habitants

	Cayenne	Kourou	Matoury	Rémire- Montjoly	Saint-Laurent du Maroni	total
Médecins spécialistes	14,9	7,8	0,4	1,1	3,7	6,4
Médecins généralistes	11,5	6,3	2,8	3,4	3,4	5,6
Chirurgiens-dentistes	1,1	1,5	0,4	1,7	0,1	0,8
Pharmacies	2,8	1,7	1,6	1,7	1,3	1,7
Infirmiers-soin à domicile	2,3	0,6	1,6	1,7	0,6	1,3
Sage femmes	0,3	0,2	0,6	0,3	0,4	0,3
Ambulances	0,6	0,4	0,4	0,8	0,6	0,5
Autres paramédicaux	2,5	1,9	2,0	2,0	0,4	1,5

Sources : PharmaOutremer, CRPV Guyane, 2009



Lieu d'exercice



Professionnels de santé libéraux (hors centres hospitaliers)

Densité pour 5 000/habitants	Guyane	Antilles-Guyane	France métropolitaine
Médecins généralistes	2	3,8	5,5
Médecins spécialistes	1,1	2,5	4,3
Chirurgiens dentistes	0,9	1,9	3
Infirmiers	4,2	10,7	5,9
Masseurs kinésithérapeutes	1,2	3,4	4,2
Orthophonistes	0,3	0,7	1,2

Sources : Ministère de la santé, DREES, STATISS 2009

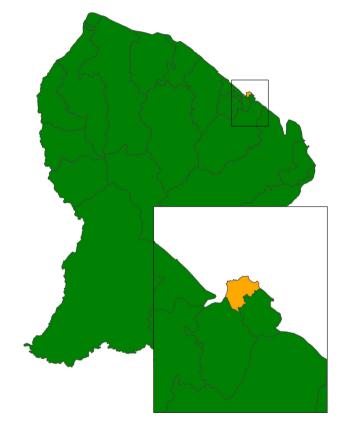


Médecins spécialistes salariés et libéraux

	Cayenne	Kourou	Matoury	Rémire-Montjoly	Saint-Laurent du Maroni	total
Spécialités médicales						
dont : Anesthésie-réanimation	10	7			3	20
dont : Cardiologie	12	1				13
dont : Dermato-vénérologie	8	1	1			10
dont : Gastro-entéro-hépatologie	5	2			1	8
dont : Pédiatrie	16	4			3	23
dont : Radiodiagnostic	7	4			1	12
dont : Rhumatologie	2					2
Spécialités chirurgicales	23	8	0	1	2	34
dont : Chirurgie générale	7	2			2	11
dont : Gynécologie-obstétrique	21	5		1	9	36
dont : Ophtalmologie	9	2	1			12
dont : Oto-rhino-laryngologie	9			1		10
Psychiatrie	12	0	0	0	1	13
Biologie médicale	7	1	2		1	11
Ensemble des spécialités	185	40	4	4	26	259

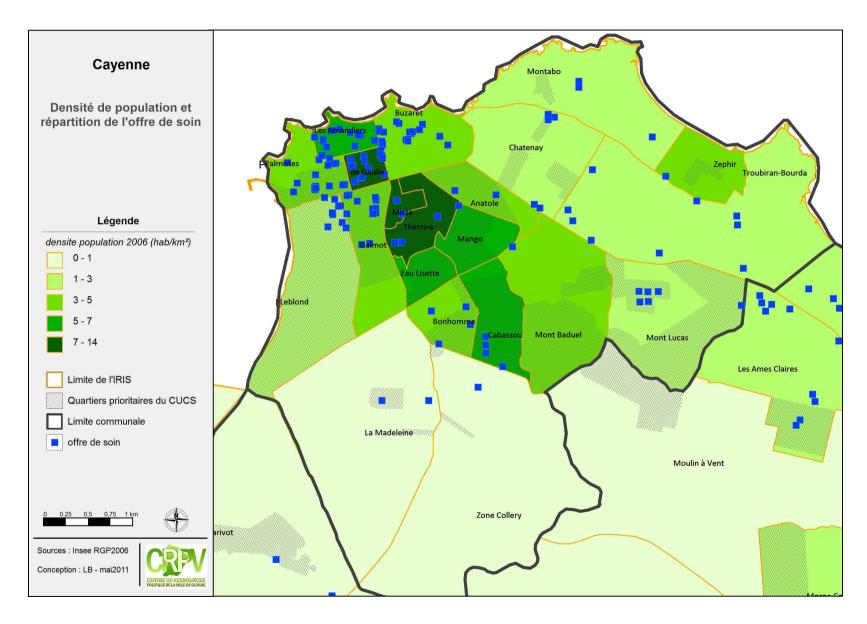
Sources : DREES, Adeli 2009



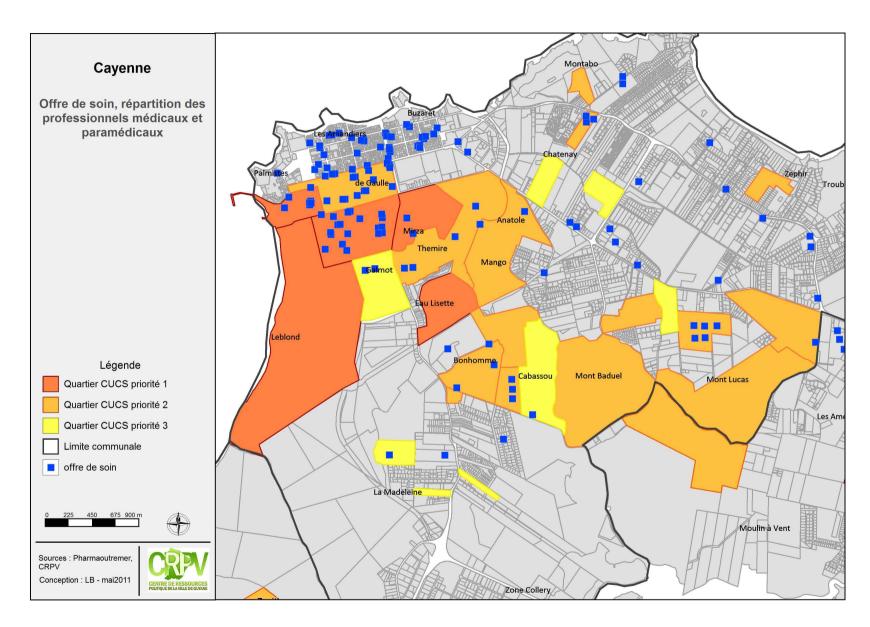


Cayenne

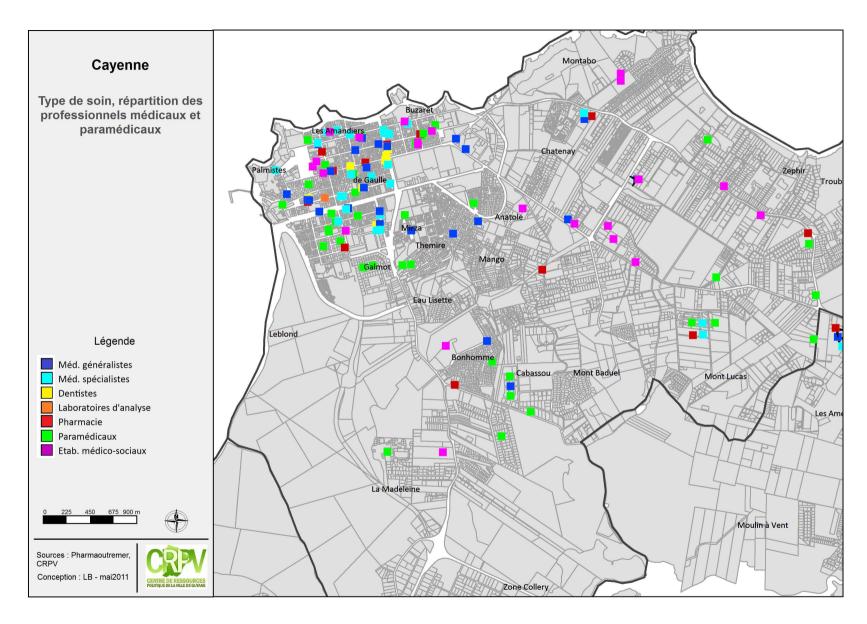




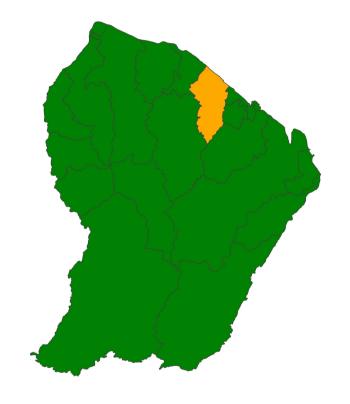






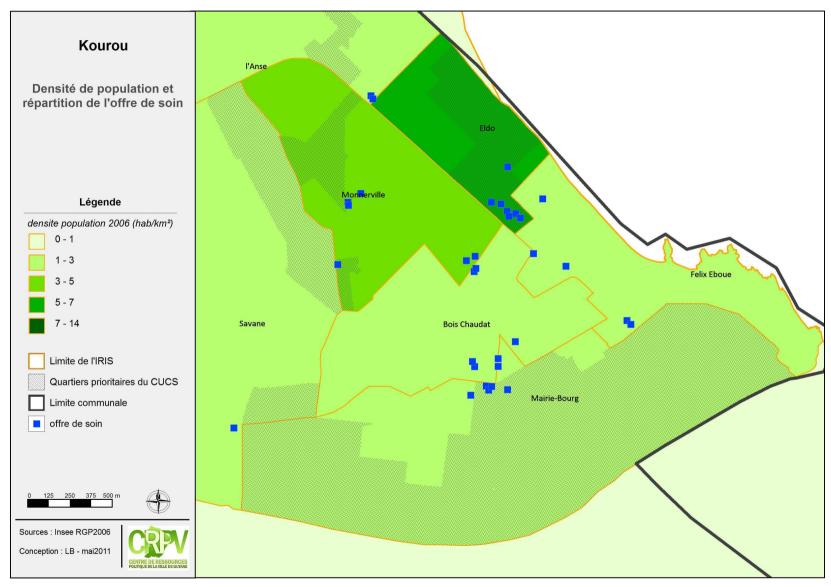




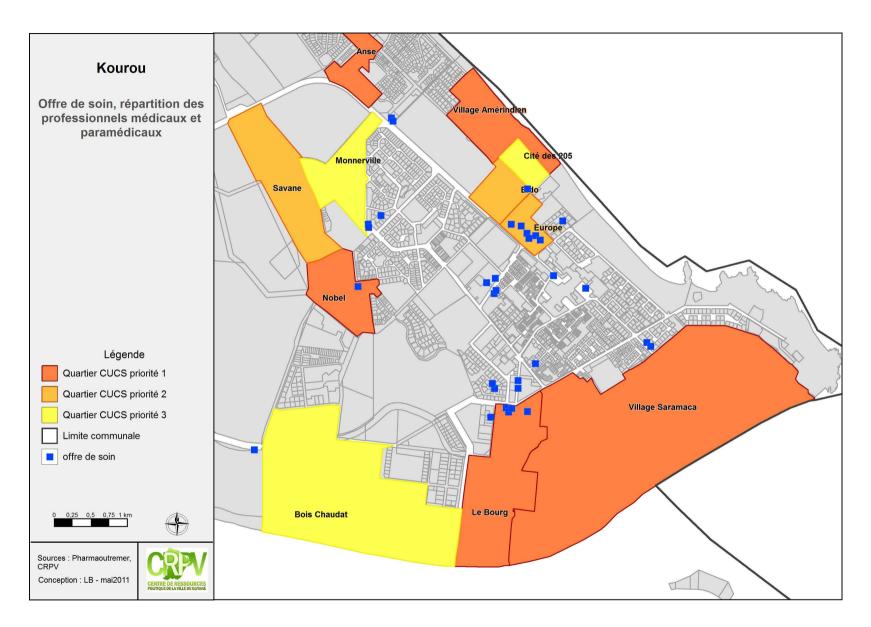


Kourou

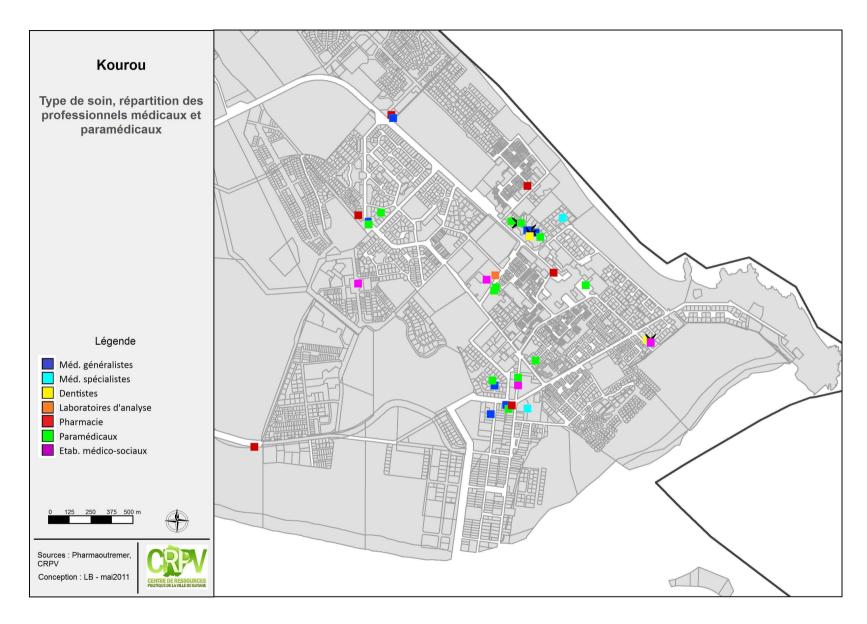




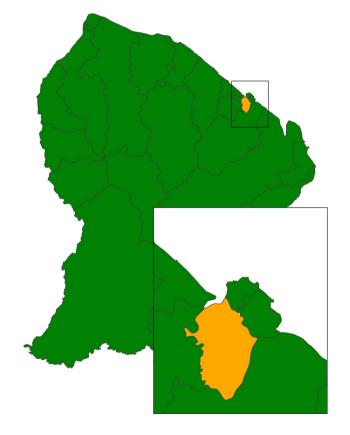






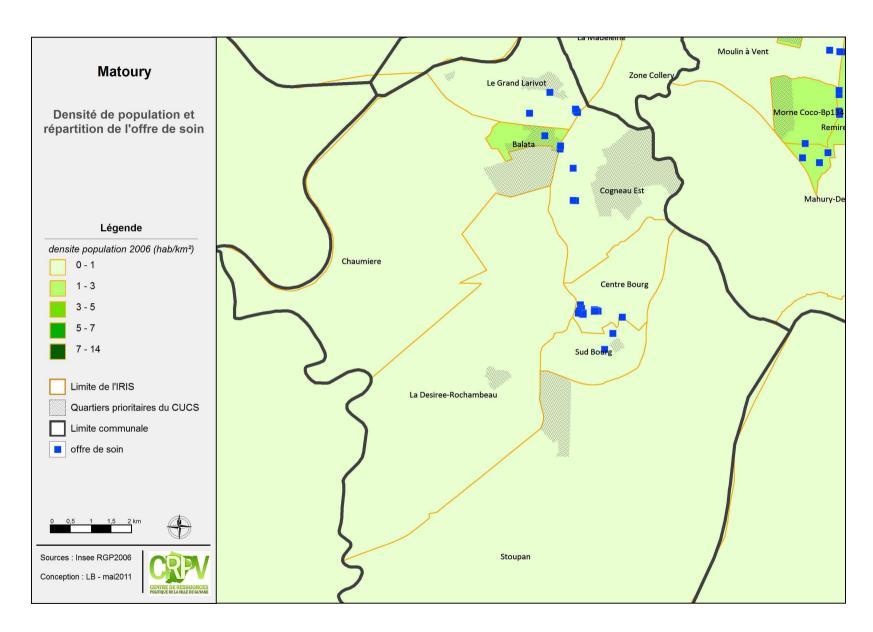




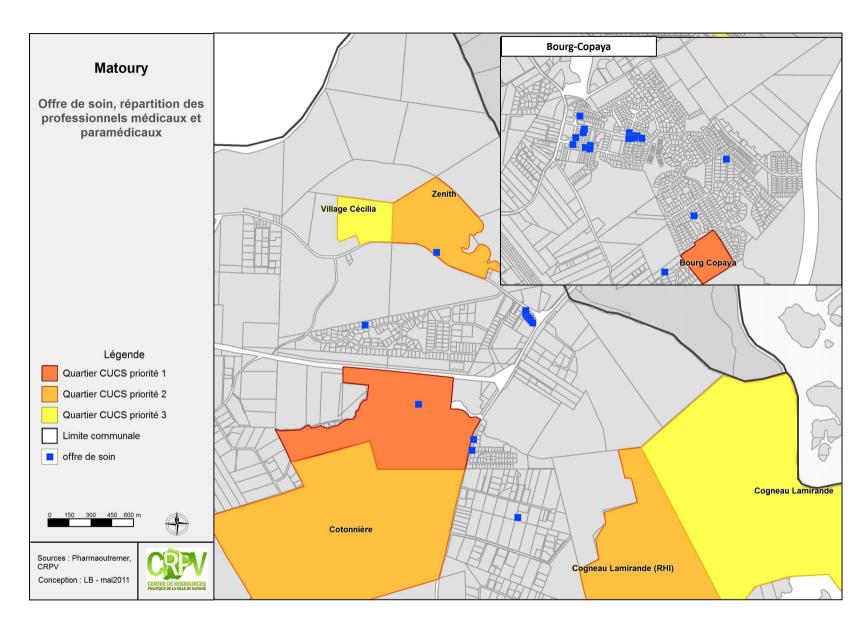


Matoury

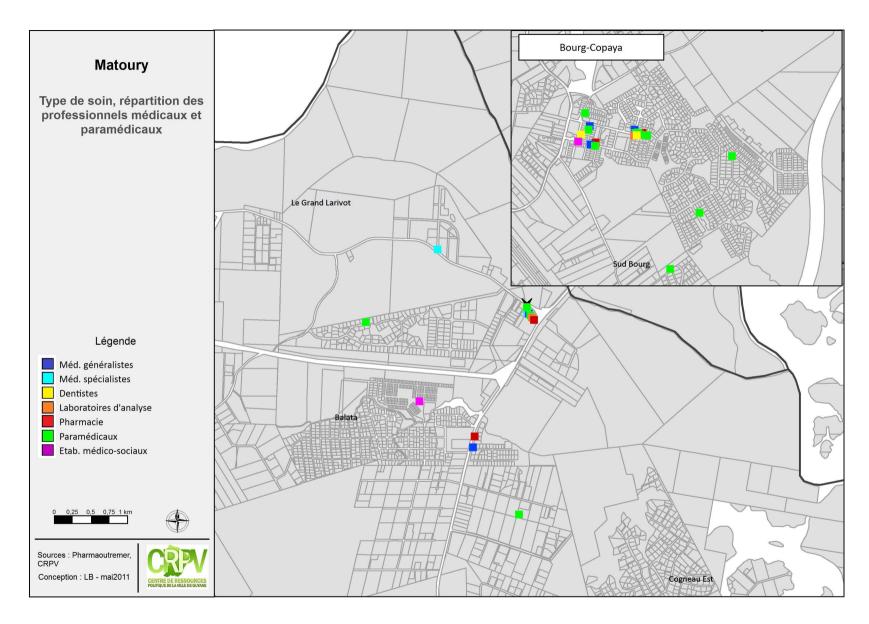




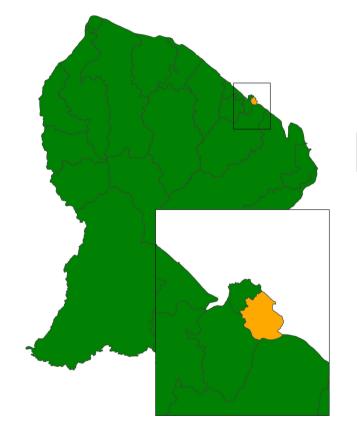






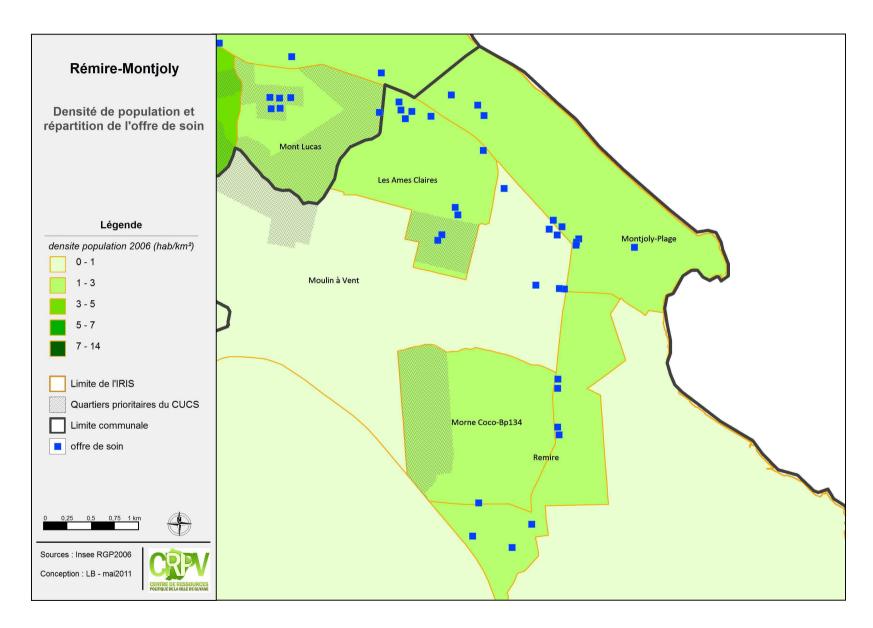




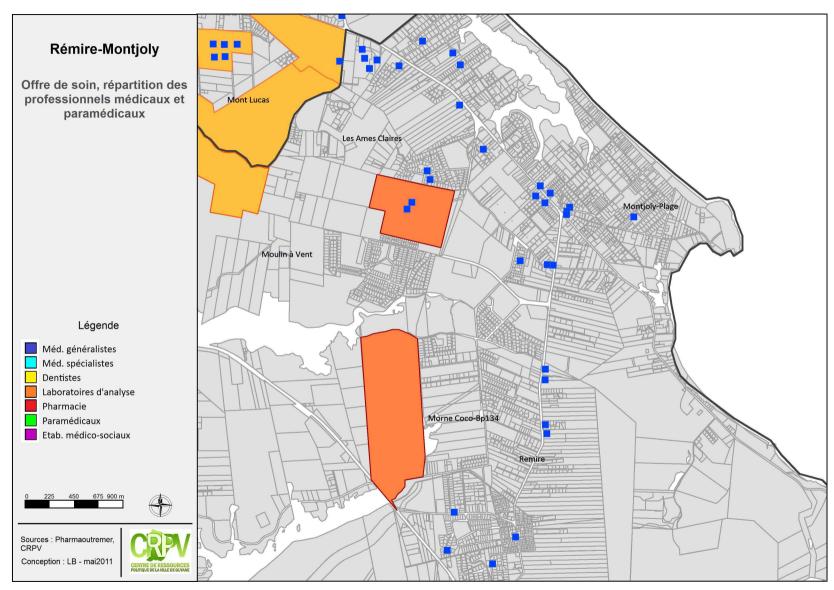


Rémire-Montjoly

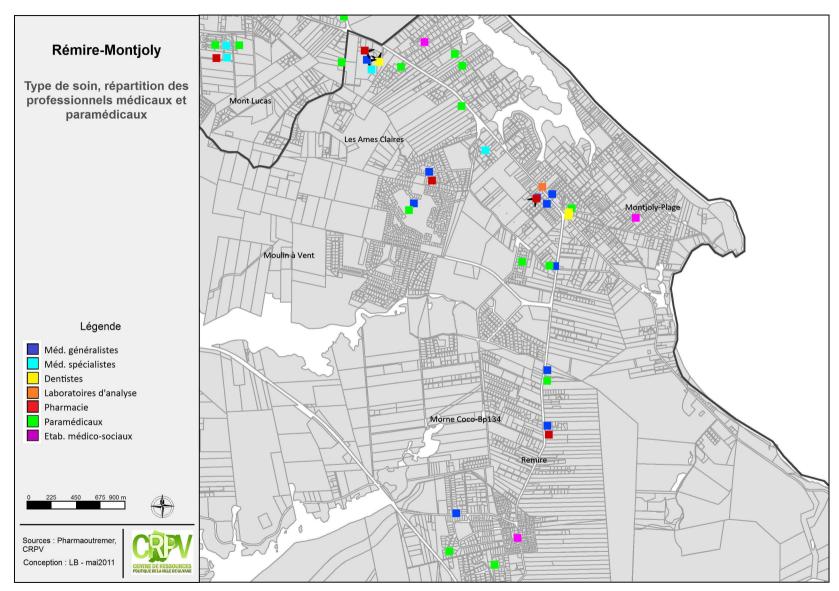




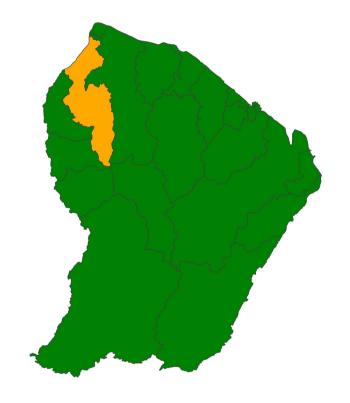






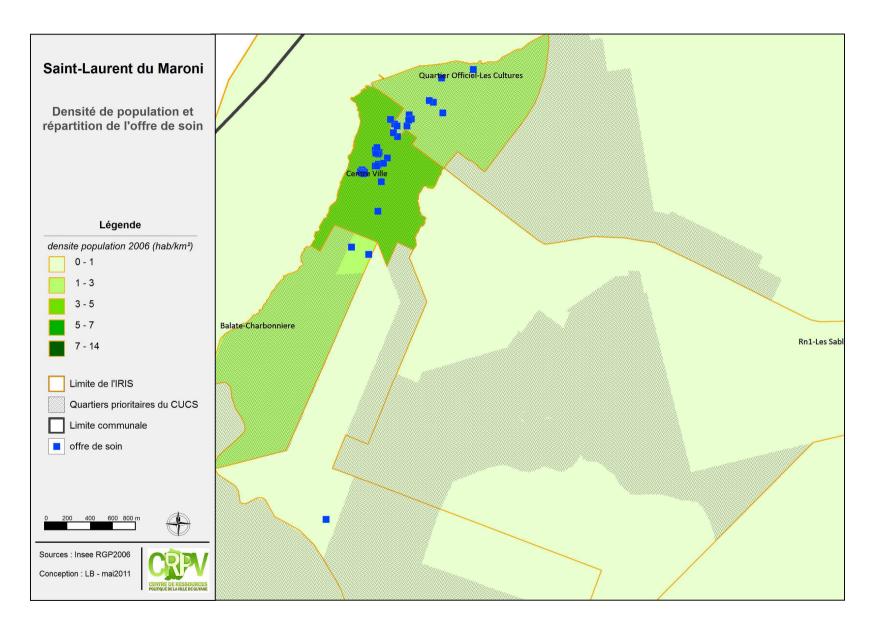




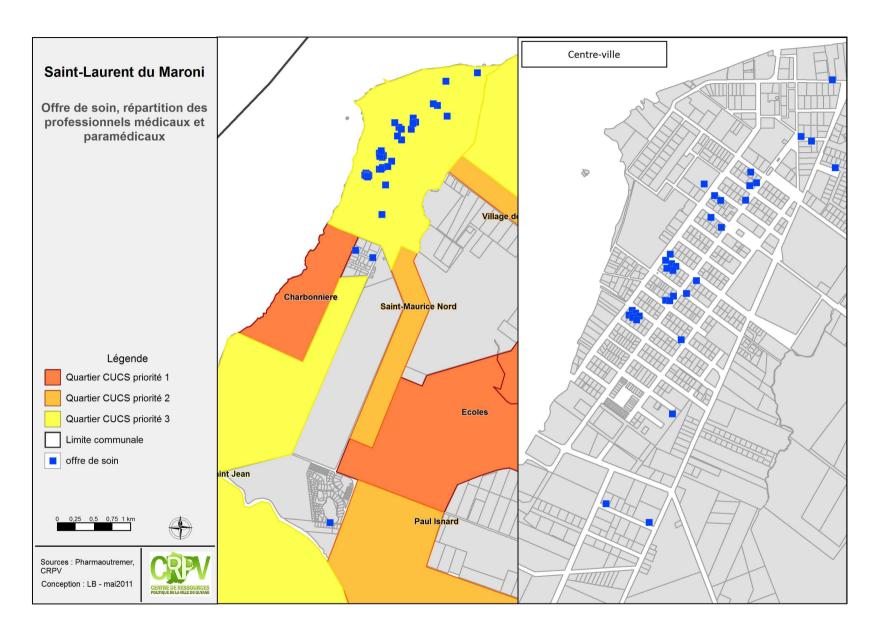


Saint-Laurent du Maroni

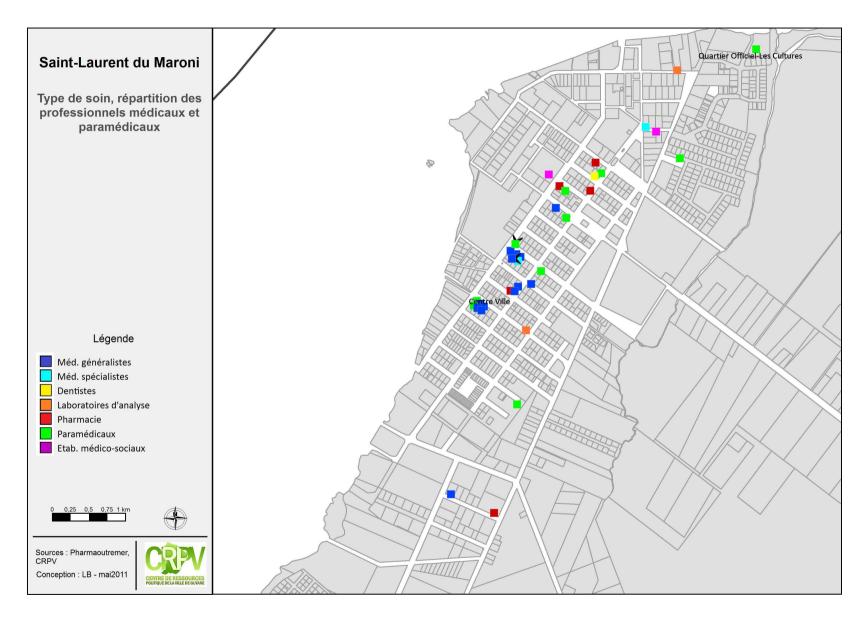
















Centre de Ressources Politique de la Ville de Guyane (CRPV Guyane)

Observatoire Local des Territoires 12 rue du XIV juillet – 3^e étage B.P.691 – 97 336 CAYENNE Cedex

Téléphone: 0594.28.79.43 / Fax: 0594.28.79.44

E-mail: crpvguyane@gmail.com

Réalisation : Laurence Besançon (olt.crpvguyane@gmail.com) Responsable de publication : Denis Souillard, directeur CRPV

Sources: CRPV Guyane, Insee 2006, Pharma outremer (2009), DREES 2009